

Les vêtements liturgiques

Plus que des vêtements destinés à habiller, encore moins des ornements d'apparat, les vêtements liturgiques manifestent une fonction ; celle du ministre qui les revêt, vis-à-vis de l'Assemblée mais aussi de l'Action sacrée qui va se jouer. A l'image des objets, les vêtements participent à la beauté et à la dignité de la liturgie sans toutefois la supplanter ; destinés à accompagner les gestes du célébrant ils en accentuent la visibilité et la beauté. Cet article a pour but de découvrir quel sens donner aux principaux vêtements liturgiques en usage aujourd'hui ; un deuxième article traitera plus en détail des ornements rencontrés dans nos églises.

L'aube (du latin *albus* qui signifie blanc) anciennement « vêtement du dessous » romain, elle est le vêtement de la nouveauté baptismale et est devenue le vêtement commun à tous les ministres ordonnés. Elle se revêt serrée à la taille par un cordon ou portée ample si sa forme le justifie. Elle est parfois complétée par un amict, rectangle de tissu blanc posé directement autour du cou et maintenu par un ruban croisé autour de la poitrine. La coutume du vêtement blanc est une pratique très ancienne de l'Eglise, tant orientale qu'occidentale ; elle rapporte à la vision de Saint Jean « *Et il lui a été donné de se vêtir de lin fin, éclatant et pur, car le lin, ce sont les œuvres justes des saints.* »¹

La **chasuble** et la **chape** sont revêtues exclusivement par le prêtre. Lors de son ordination sacerdotale le futur prêtre reçoit solennellement la chasuble et l'étole, symboles du « joug » et de la « puissance de Dieu », lors de la cérémonie de son ordination.

- La chasuble est portée lors la messe ; elle se revêt par-dessus l'aube et l'étole.
- L'étole est l'insigne commun à tous les ministres ordonnés. Portée sous la chasuble ou la dalmatique, elle doit être suffisamment longue pour être visible. Le prêtre porte l'étole sur le cou, librement sur le devant ou croisée sous le cordon de l'aube, tandis que celle du diacre est portée en sautoir, en biais de l'épaule gauche vers le côté droit où elle est fixée.
- La chape ou pluvial est réservée aux processions et autres actions sacrées, conformément aux rubriques.

Le vêtement spécifique au diacre est la **dalmatique** ; elle peut être utilisée en dehors de la messe pour d'autres célébrations. A certaines occasions, elle peut être portée sous la chasuble par l'évêque et le père abbé.

Quelques insignes liturgiques viennent préciser la fonction des ministres du culte :

- Les insignes pontificaux remis à l'évêque lors de son ordination : l'anneau, la crosse et la mitre, le pallium du Pape et de l'Archevêque.

¹ Ap 19, 8

L'Eglise n'impose aucun style vestimentaire bien que le style gothique moderne fasse la préférence des clercs d'aujourd'hui ; Elle demande cependant aux créateurs le même soin que celui demandé aux artistes en matière d'art sacré², c'est-à-dire la création de vêtements adaptés au style local, au service de la beauté de la liturgie et faits de matières nobles, sobrement ornées³.



Concernant les tissus utilisés, ils doivent être de matière noble⁴, aux quatre **couleurs liturgiques** que sont le vert du temps ordinaire ; le violet du temps du Carême ou de l'Avent, de la Pénitence et des défunts ; au blanc de Pâques et de Noël, de la Vierge et des Saints ; au rouge de la Passion, de l'Esprit-Saint et des martyrs et au noir, la couleur du deuil en occident. A ces couleurs peuvent s'ajouter le rose de la joie du troisième dimanche de l'Avent et du quatrième de Carême ainsi que des tissus festifs pour les dimanches plus solennels.

Quelques lignes historiques :

Le vêtement liturgique tel que nous le concevons aujourd'hui n'existait pas à l'origine de l'Eglise. Plusieurs explications s'imposent d'emblée : c'était le temps des persécutions, il fallait donc passer inaperçu mais surtout les premiers chrétiens évitaient soigneusement tout amalgame avec le judaïsme et les religions païennes. Les vêtements des clercs répondaient donc aux seules exigences de dignité, de respect et de fonctionnalité se distinguant progressivement des tenues classiques par une richesse croissante des matières et des formes.



Au Vème siècle, Saint Jérôme remarque que « *la religion a dans le ministère des autels d'autres habits que dans l'usage de la vie civile.* » Toutefois l'évolution est lente. A partir du VIème siècle, le vêtement laïc va petit à petit être transformé et adapté à l'usage religieux, puis codifié pour la liturgie. Les formes évolueront au cours des siècles pour se fixer vers le XIIème où à la chasuble, la chape et la dalmatique seront associés l'étole, le manipule, le voile de calice, la bourse de corporal et le voile huméral.

² CSC 124 *Les Ordinaires veilleront à ce que, en promouvant et favorisant un art véritablement sacré, ils aient en vue une noble beauté plutôt que le seule somptuosité. Ce que l'on doit entendre aussi des vêtements et des ornements sacrés.*

³ PGMR 335-345, 3^{ème} édition, 2002

⁴ PGMR 343



La chasuble : du latin *casula*, « petite maison ». Issue de l'évolution de la *paenula*, l'ample manteau d'hiver couvrant porté par les citadins romains du III^{ème} siècle, elle tient son nom de sa forme et a été progressivement adoptée par l'ensemble des clercs, par dessus l'aube. Devenue par la suite, le vêtement du célébrant à part entière (Concile de Tolède de 636), sa forme évolue progressivement : ronde à l'origine elle devient ovale puis se raccourcit pour faciliter les mouvements des bras, ne se résumant au XVII^{ème} siècle qu'à deux pans d'étoffe précieuse lourdement ornements, la chasuble de forme boite à violon⁵.

Ronde et munie d'une ouverture centrale, la chasuble moderne de style gothique, est faite de tissu souple et a repris sa forme et son ampleur d'origine.

L'étole : du latin *stola* ou du grec *stolè*, « vêtement du dessus ». L'étole est l'insigne vestimentaire de celui qui a reçu le sacrement de l'ordre. De la même étoffe que la chasuble dont elle dépend, elle est constituée de deux pans égaux ornés d'une croix, aux extrémités. Pendant les huit premiers siècles de l'ère chrétienne, elle avait une tout autre signification. Elle portait le nom d'« *orarium* » (du latin *os*, visage) et se présentait très différemment. C'était un linge fin utilisé par les dignitaires pour parler en public, pour s'essuyer le visage. Par la suite, elle devint ornement. Au Moyen-âge, un rapprochement fut établi entre « *orarium* » et « *orator* » (prédicateur). Ce linge d'ornement devint « *stola* » (longue robe) et de cette robe, seule la longue bande resta et prit le nom d'étole. Elle prend sa forme actuelle dès le XI^{ème} siècle.



La dalmatique : de *dalmatica* (vêtement du dessus). Longue chemise à manches courtes mais amples. Avant d'être le vêtement des diacres, ce vêtement de laine blanche originaire de Dalmatie (partie de l'actuelle Croatie) aurait fait son apparition à Rome à la fin du II^{ème} siècle où, intercalé entre le vêtement du dessous et la tunique de lin, il était signe de supériorité sociale. Réservée aux papes au IV^{ème} siècle, ceux-ci en accordèrent ultérieurement l'usage aux diacres et aux évêques dont l'ordination diaconale participe à leur mission. A l'image de la chasuble, la dalmatique a évolué au fil des siècles ; ouverte sur les côtés elle a pris la forme du tau lorsque faite de lourds tissus. La dalmatique moderne s'inspire de l'antique dans sa forme et est ornée de galons appliqués verticalement : les claves.

⁵ Voir article suivant

La chape ou pluvial : du latin *capa* (capuchon, manteau à capuchon, cape). Long manteau de forme semi-circulaire, agrémenté d'une bande décorative le long des bords et d'un chaperon au dos. Drapant tout le corps il est maintenu sur le devant par une agrafe appelée fermail ou mors de chape. Ce vêtement de cérémonie, utilisé aux offices solennels en dehors de la messe porte aussi le nom de pluvial de son ancienne forme à capuchon. A l'image de la chasuble, il provient du vestiaire romain, de la *paenula*, utilisée pour le voyage et les jours de pluie ; il devient un vêtement réservé aux clercs dès le IX^{ème} siècle. Lui aussi connaît quelques évolutions jusqu'au XVII^{ème} siècle où il prend la forme semi-circulaire qu'on lui connaît.



Autrefois richement ornées, les chapes étaient faites de lourds tissus brodés, le chaperon bordé de franges métalliques était souvent orné d'un symbole christique ; elles étaient fermées, selon les prescriptions de Charles Borromée, de fermails en argent doré ciselés.

Bibliographie :

BERTHOD B. HARDOUIN-FUGIER E., *Dictionnaire des Arts Liturgiques*, l'Amateur, Paris, 1996

Dom ROBERT LE GALL, *Dictionnaire de Liturgie*, C.L.D., Chambray-lès-Tours, 1987

SARTORE D. TRIACCA M. *Dictionnaire Encyclopédique de la Liturgie*, Brépols, Rome, 1984